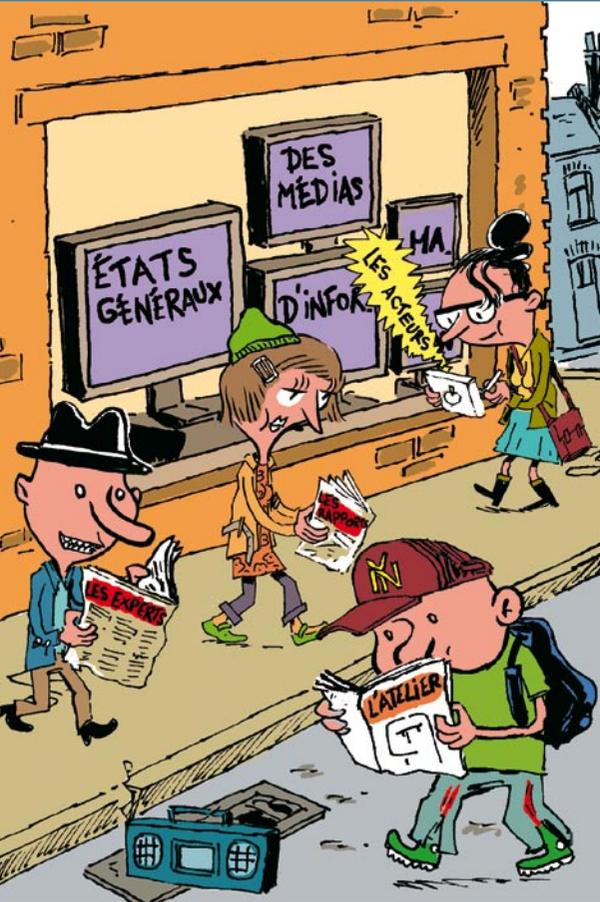


# journalistes



Comprendre les EGMI ? L'AJP a réalisé une application interactive en ligne, illustrée par les Coiffeurs pour Dames.

## Sommaire

### Régulation

Une floraison de web tv et de web radios 2

### Social

Des CDD à la queue leu leu font bien un CDI 3

### Sortie de presse

L'essentiel des outils numériques 7

### CDJ

D'un Marc à l'autre à la présidence 8

**Le guide du pigiste**  
**Elle est arrivée !**  
La 3<sup>e</sup> édition du « Guide du pigiste », actualisée et augmentée, est offerte aux membres de l'AJP et vendue 15,90 € aux autres.

## Le dossier

# EGMI : passé le bilan, voici les pistes politiques

Les travaux des Etats généraux des médias d'information ont donné lieu à une série de prises de position politiques qui, dans l'ensemble, rencontrent les revendications portées par l'AJP.

Les Etats généraux des médias d'information (EGMI) ont franchi leur ultime étape, parlementaire cette fois, le 29 janvier au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les représentants des quatre principaux groupes politiques représentés dans l'assemblée y ont exposé les pistes d'action qu'ils comptent privilégier au cours des mois et années à venir. Les travaux auront duré près d'une législature. Ils donnèrent la parole à l'ensemble des acteurs du secteur au cours de trois ateliers, dont le premier, « Acteurs, marchés et stratégies » débuta le 17 mars 2011, à huis clos

« pour garantir la sérénité des débats. » Ces derniers devinrent publics dès le lancement du deuxième atelier, « Statut et formation des journalistes », le 13 octobre de la même année. Le troisième atelier, consacré à la liberté d'expression, débuta quant à lui le 25 octobre 2012. Tous les acteurs du secteur furent associés à ces travaux : ils furent plus de 80 à s'y exprimer.

L'AJP y est intervenue à quatre reprises avec pour objectif l'amélioration des conditions de travail de ses membres. Les préoccupations de l'union professionnelle portaient à la fois sur des questions de rémunération, de statut, de déontologie journalistique, de formation continuée des professionnels, de droits d'auteur avec, en filigrane, la promotion et le soutien d'un journalisme de qualité. Elles ont toutes été exposées sur le site internet que l'AJP a dédié aux EGMI : [www.ajp.be/egmi](http://www.ajp.be/egmi). Et, dans l'ensemble, elles ont été rencontrées. Reste aux déclarations politiques à se traduire en actions concrètes...

Dossier pages 4 à 6

L. D.

## Formations

# AJPro sur les chapeaux de roue

Déjà plus de 60 inscrits pour les prochaines semaines. Et des bons de réduction dans ce numéro.

L'AJPro est d'humeur joyeuse en ce début d'année 2014. Tout d'abord parce que les réactions à l'envoi du catalogue de formations 2014 sont très positives. Mais aussi parce qu'on compte déjà plus de 60 journalistes inscrits aux prochaines formations. Plutôt pas mal, si on considère la taille de notre public concerné.

Parmi les inscrits, quelques habitués, mais aussi beaucoup de nouveaux venus. Preuve que la demande est là ; que nos efforts ne sont pas vains. Même les formations « à la carte » (sur demande) prennent leur envol. On choisit d'y voir un joli présage.

Pourtant, rien n'est encore gagné. Le projet reste fragile. Et les subsides incertains. Notre prochain chantier, c'est justement la stabilisation du projet sur la durée. Mais là aussi, on entrevoit des cieus plus cléments. L'utilité de notre plateforme de formation vient d'être

réaffirmée dans le cadre des Etats généraux des médias d'information (lire par ailleurs). On ne peut que s'en réjouir.

Pour rendre les formations AJPro accessibles au plus grand nombre, on vous a concocté un petit cadeau de début d'année : des tutoriels gratuits sur notre site [www.ajpro.be](http://www.ajpro.be) et des bons de réduction pour les étudiants, les pigistes et les journalistes indépendants... à déguster dans ce numéro.



A. D.

# Des propositions politiques p

Pas de décision politique, dans la foulée des Etats généraux des médias d'information (EGMI), avant les élections de mai. Seul Ecolo dépose un projet de décret visant à augmenter l'aide à la presse. Les points de convergence sont nombreux entre les partis politiques. Mais ils ne se concrétiseront qu'après les élections.

## Un ministre des médias après les élections ?

**A**u terme de longs et riches débats sur les mutations du journalisme, le politique doit maintenant prendre le relais. Et surtout proposer des solutions pour aider le secteur à réussir le pari du numérique, tout en garantissant un contenu de qualité et en préservant la liberté de la presse... A trois mois des élections, cela semble un peu court.

En toute fin de législature, le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne va vraisemblablement pas adopter de nouveaux décrets découlant des travaux des EGMI. Le temps est plutôt aux notes d'intentions. Les groupes politiques de la majorité comme de l'opposition s'en remettent aux débats post électoraux et se prévalent d'avoir bien préparé la matière pour les suivants. Mais, d'ores et déjà, chaque parti avance ses idées et priorités pour les réformes à entreprendre.

### Projet de décret Ecolo

Seul Ecolo a pris les devants en déposant un projet de décret. Son idée : décider dès à présent d'augmenter l'aide directe à la presse écrite, en passant des 9 millions d'euros actuels (en ce compris le million supplémentaire accordé en octobre par la ministre Laanan) à 15 millions d'ici 2020.

La demande d'une augmentation de l'aide était présente, dès le début des travaux des EGMI, dans le chef des éditeurs. Ecolo veut bien y accéder, de suite, en chiffrant cette augmentation mais en l'assortissant aussi de conditions : renforcer l'emploi stable dans les rédactions et améliorer les conditions de travail des journalistes.

Facile et démagogique, lancent les autres partis de la majorité : en allant chercher l'argent où ? s'interroge le CDH ; attendons les élections de mai, ponctue le PS. Le MR, dans l'opposition, préconise plutôt une refonte complète de l'aide, remettant notamment en cause le montant de la dotation de la RTBF. Le débat politique est donc lancé.

Certains grands thèmes sont malgré tout transversaux. Afin de poursuivre la transition vers le numéri-

que, il faudra revoir à la hausse les aides à la presse écrite. Car suite à la révolution digitale, les recettes publicitaires ne sont plus réparties comme auparavant. Tous les partis s'accordent sur l'utilité d'augmenter les aides directes. Mais en dehors d'Ecolo, aucun ne donne de chiffres.

Par contre, l'augmentation des aides devra être assortie de conditions, contraignantes, contrôlées, suivies éventuellement de sanctions si les engagements ne sont pas respectés. « *Des sanctions graduées* », suggère le PS, reprenant une revendication constante de l'AJP pour sortir de l'impunité de fait actuelle. Ces conditions visent l'emploi des journalistes mais aussi la présence dans chaque rédaction d'une société des journalistes.

### Un tournant qualitatif

Si les pouvoirs publics se montrent plus généreux c'est, à terme, pour que le tournant numérique soit aussi qualitatif. Les contenus doivent donc être améliorés. Et pour cela, plusieurs partis sont d'avis qu'il faut augmenter le nombre de journalistes dans les rédactions et améliorer leur statut. En engageant des jeunes avec des contrats sérieux et en ne bradant pas le travail des pigistes : non au journalisme « low cost » !

### Observatoire des médias ou Mediagora ?

Dans le contexte tendu entre le secteur public et le privé, lié à la fluctuation des recettes publicitaires et la répartition des aides publiques, il était question, lors des débats des EGMI, de créer un Observatoire des médias. Le terme n'est pas revenu dans les discours politiques, mais des idées similaires ont fait leur apparition. Le CDH prônant la création de Mediagora, lieu de rencontre entre les acteurs du secteur, et le PS d'un Comité interministériel de coordination outre un comité de concertation des médias.

Manifestement, le secteur en mutation a besoin d'un espace d'échange d'informations, de dialogue et



De g. à dr. et de haut en bas : Jean-François Istasse (MR) et Pierre-Yves Jeholet (MR). PH

de réflexions. Un ministre des Médias pourrait d'ailleurs voir le jour après les élections de mai, pour remplacer l'actuel ministre de l'Audiovisuel, aux attributions trop restreintes. C'est du moins le souhait du CDH et du PS.

Le sort des télévisions locales interpelle aussi le monde politique. CdH et Ecolo (le PS étant curieusement silencieux sur le chapitre) plaident pour un renforcement de l'information locale audiovisuelle. Certains souhaitent que cela se fasse avec le soutien ou en synergie avec la RTBF.

### Publier tous les avis du CDJ

Qui dit qualité de l'information, dans un secteur en mutation, pense aussi à la formation permanente des journalistes. Les initiatives comme AJPro, ou d'autres, doivent être soutenues et prolongées. Le Fonds pour le journalisme doit aussi être pérennisé, estime le PS, qui parle même d'augmenter les moyens du Fonds. L'éducation aux médias

# pour la prochaine législature

## Ce qu'ils recommandent

### Ecolo

1. Augmenter l'aide directe à la presse, de 9 à 10 millions d'euros en 2015 et jusqu'à 15 millions en 2020. Cette aide serait assortie de conditions : développer un emploi stable dans les rédactions et améliorer les conditions de travail, veiller à la transparence, au pluralisme et à l'autonomie des rédactions. En généralisant les chartes éditoriales et les sociétés des journalistes, dans chaque rédaction.

2. Soutenir la transition numérique.

3. Soutenir la formation. Les initiatives de l'AJP (AJPro) ou de la RTBF (RTBF Academy) méritent un nouveau soutien.

4. La place et l'importance des télévisions locales doivent être renforcées. En gardant leurs spécificités locales tout en travaillant sur la complémentarité au sein de l'audiovisuel public.

5. Au niveau fédéral, améliorer le statut du journaliste et notamment du jeune journaliste pour lui permettre de travailler dans des conditions dignes, avec un contrat décent. Appel aussi au déblocage du protocole de convention collective entre les éditeurs et les journalistes.

6. Les avis du CDJ devraient être obligatoirement publiés sur les sites des médias concernés. Ce critère pourrait être lié à l'octroi d'aides à la presse.

7. Uniformiser le droit de réponse entre la presse écrite et audiovisuelle. Un droit à l'oubli équilibré doit être reconnu.

8. Le besoin d'un observatoire des médias ne se fait pas sentir actuellement. Même si une plateforme, un lieu de rencontres et de réflexions avec les différents acteurs du secteur, serait nécessaire.

### CDH

1. Créer un organe qui s'appellerait Médiagora. Son but : assurer une concertation entre les acteurs du secteur et le monde politique.

2. Un déséquilibre s'est accentué entre les secteurs privé et public. Des arbitrages s'imposent.

3. Dès l'entame de la prochaine législature il faudrait non plus un ministre de l'Audiovisuel mais bien des Médias. Ceci pour accentuer son rôle régulateur de l'ensemble des médias.

4. Le CSA pourrait évoluer vers un Conseil supérieur des médias.

5. Recadrer l'articulation entre la liberté d'expression et les droits de la personnalité ; un nouvel équilibre est à trouver entre ces droits.

6. Rééquilibrer la balance entre la logique économique et la logique « journalistique ». Notamment en accordant une meilleure reconnaissance aux sociétés de rédaction. Et en renforçant la coordination entre les centres qui pratiquent une formation continue des journalistes. Enfin, en augmentant la visibilité et l'impact du Conseil de déontologie.

7. Former davantage les citoyens en vue d'appréhender au mieux le contenu journalistique avec tout le recul critique nécessaire.

8. Soutenir davantage les médias de proximité.

### PS

1. Promouvoir le dynamisme économique, industriel et technologique des différents acteurs médiatiques pour leur permettre de procéder aux adaptations et innovations indispensables.

2. Augmenter progressivement l'aide à la presse moyennant le renforcement des critères d'octroi (emploi principalement). Avec des contrôles et des sanctions graduées en cas de non-respect des critères.

3. Réguler le marché publicitaire dans une perspective de création de richesse favorable aux acteurs médiatiques.

4. Soutenir la transition numérique des opérateurs de presse écrite dont les kiosques numériques.

5. Constituer un fonds de soutien aux médias d'information reposant sur une alimentation pérenne liée aux nouvelles pratiques de consommation numérique.

6. Désigner un ministre des Médias, pour développer une politique globale et transversale des médias.

7. Assurer la qualité des contenus en développant les formations, en pérennisant le Fonds pour le journalisme et en renforçant son financement, en soutenant un travail concerté entre l'AJP et les éditeurs notamment sur la rémunération des journalistes indépendants.

8. Respect et promotion des règles déontologiques et la publication, par les médias, des avis du CDJ.

9. Développer l'éducation aux médias, en renforçant l'accès à l'information (abonnements pour les jeunes), et en soutenant les librairies indépendantes.

10. Protéger la liberté d'expression (via la modération de forums et le dialogue presse-justice).

### MR

1. Première priorité, répondre à la question suivante : dans un contexte d'évolution technologique ultra-rapide et de concurrence, quelle information voulons-nous demain pour nos concitoyens ?

2. La production d'une information de proximité ou d'émissions de divertissement sont les plus-values de notre secteur audiovisuel, pas nécessairement l'information internationale. Le citoyen doit être au centre du débat.

3. Ensuite, question essentielle : quel modèle économique pourrions-nous mettre en place pour garantir la qualité de l'information ?

4. Le pluralisme de l'information nécessite l'existence d'un certain nombre d'opérateurs de presse et la recherche d'un équilibre entre les secteurs public et privé.

5. Il faudra se pencher sur la question de l'aide publique à la presse écrite. Il faudra aussi avoir un débat sans tabous sur la dotation de la RTBF.

6. Aborder la question de la revalorisation du travail des journalistes et de leur statut, et celle de la défense des droits d'auteur.

7. Imposer des synergies, des convergences et des collaborations entre la RTBF et les télévisions locales subsidiées.

8. Soutenir l'information audiovisuelle de proximité et avoir un débat sur les contenus.



(PS), Savine Moucheron (CDH), Isabelle Moucheron (CDH), Jean-Pierre Borloo (PS). Photos : B. Doppagne (Image Globe), A. Dewez.

Il joue également un rôle important dans le processus d'évolution du secteur. Les outils existants, comme « Journalistes en classe », doivent être renforcés.

Enfin, en matière de déontologie les partis s'accordent pour reconnaître le rôle bénéfique joué par le Conseil de déontologie journalistique (CDJ). Certains préconisent même que l'on aille plus loin en imposant, par exemple, la publication des avis du CDJ, au moins sur les sites internet des médias.

A l'échelon fédéral, PS et CDH évoquent l'équilibre à respecter entre la liberté de la presse et la vie privée. Un bras de fer très délicat risque d'avoir lieu lors de la formation du prochain gouvernement, avec comme enjeu essentiel pour les journalistes le respect de la liberté d'expression et d'information.

Jean-Pierre Borloo

# Quatre acteurs réagissent

Commentaires contrastés pour quelques instances du monde médiatique aux propositions des partis. Nous avons aussi sollicité une réaction de la RTBF, qui a préféré s'abstenir.

## L'AJP : « Le soutien au journalisme désormais à l'agenda »

► L'AJP a été très présente aux EGMI. C'est un investissement de toute l'équipe qui a porté ses fruits. Nous avons sensibilisé les parlementaires à la situation des journalistes et on retrouve nos préoccupations dans toutes les notes d'intention des partis : conditions de travail, effectifs rédactionnels, indépendance des rédactions, formation permanente (AJPro), Fonds pour le journalisme, éducation aux médias (JEC), ... Au-delà du soutien aux médias, le soutien au journalisme est désormais inscrit à l'agenda politique. Il faut remercier le Parlement d'avoir mené ces Etats généraux à leur terme, et de manière professionnelle.

Nous serons très vigilants à ce que les notes d'intention se concrétisent lors de la prochaine législature. Le timing ne nous est pas favorable, or les urgences sont là. Nous veillerons à ce que tout ce travail ne finisse pas aux oubliettes.

**Martine Simonis**, secrétaire générale

## Les TVL : « Une grande frustration »

► Nous avons l'impression de ne pas avoir été entendus. C'est une grande frustration. Bien sûr, une presse écrite de qualité est un enjeu de taille. Mais l'information de proximité, premier échelon de la démocratie, l'est aussi ! Les synergies avec la RTBF sont sur toutes les lèvres, mais il faut baliser clairement les périmètres de chacun pour construire des synergies. Par ailleurs, nous sommes d'accord avec l'idée d'un ministère des médias. Cela amènerait peut-être tout ceux qui reçoivent une subvention publique à respecter un cahier des charges, y compris la presse écrite qui doit répondre à des conditions pour ses

aides mais n'en fait rien. Cela susciterait au moins un grand sentiment d'équité. Nos principales revendications restent la revalorisation de la contribution décrétable et la faculté de pouvoir éditer un second canal commun.

**Suzy Collard**, directrice de la Fédération des Télé locales

## Les éditeurs : « Pas grand-chose de consistant »

► Pour les JFB, « il n'y a, à ce stade, pas grand-chose de consistant dans les propositions politiques ». A propos de la proposition de décret Ecolo, les éditeurs des journaux francophones belges saluent la volonté d'augmenter significativement les aides à la presse mais ils signalent que, dans les faits, « on est déjà techniquement à 55% de l'aide soumise au critère de l'emploi. Ce n'est donc pas une éventuelle hausse de 55 à 58% qui modifiera la situation actuelle de manière significative ».

**Margaret Boribon**, secrétaire générale

## Le CDJ : « L'autorégulation plutôt que le contrôle »

► Les EGMI ont permis de rassembler une grande quantité d'informations et de faire émerger les enjeux essentiels. Le moment est venu de prendre des décisions, plus que de créer de nouvelles institutions ou de nouveaux lieux pour poursuivre la discussion. A défaut de pouvoir adopter à court terme toutes les suggestions proposées, qu'au moins les décisions prises soient cohérentes entre elles et répondent aux vrais défis, sans devenir des débats de politique partisane ni procéder au coup par coup. Enfin, étant donné les enjeux de liberté inhérents aux questions concernant les médias, tout doit être fait pour privilégier l'autorégulation la plus large possible, de préférence au contrôle politique.

**André Linard**, secrétaire général.

## Un « comité des sages » chez Belga

Il y a un an, des journalistes de l'agence Belga manifestaient leur souhait de revitaliser une instance représentative de la rédaction, en remaniant ou en sabordant le Conseil de rédaction de l'époque, moribond et qui réunissait rédaction et direction. Une rencontre à ce sujet avait eu lieu avec l'AJP et la VVJ dans un bistrot voisin de Belga, les Unions professionnelles n'ayant pas été autorisées par le patron de l'agence à pénétrer dans ses locaux...

Le travail a abouti : en janvier dernier, des nouveaux statuts du Conseil de rédaction, remanié en profondeur, étaient rédigés. Comme le souhaitaient ses initiateurs, l'instance sera exclusivement un organe d'avis, totalement indépendant de la direction. Elle sera composée de six élus (3 F + 3 N) pour un mandat de quatre ans.

Sur sollicitation de la rédaction en chef, de journalistes ou de sa propre initiative, ce « comité des sages » pourra examiner différents sujets relatifs à la politique éditoriale et à la déontologie au sein de l'agence. Il pourra publier des avis, voire des recommandations, sur ces sujets sans censure de la direction. A charge, par ailleurs, des représentants du personnel de réclamer des changements via le conseil d'entreprise ou en délégation syndicale au besoin.

## Les éditeurs veulent la cession des droits

Les articles de journaux et de magazines sont souvent copiés en ligne ou parasités sans autorisation. Pour les contenus de journaux belges, 6% des articles des journaux papier et 27% de ceux parus sur les sites des éditeurs font l'objet de réutilisations sur l'un ou l'autre site sans autorisation. Ces chiffres viennent d'une étude commanditée par les associations d'éditeurs belges de journaux et de magazines (JFB, The Ppress et Vlaamse Nieuwsmedia). Si les licences requises avaient été conclues, ceci reviendrait pour les éditeurs à un gain supplémentaire maximum de 34 millions d'euros sur une base annuelle, sans compter les pertes de revenus publicitaires liées à ces productions piratées, estimées entre 1 et 10 millions d'euros par an.

Si la simple copie d'articles sans licence diminue, on constate en revanche une recrudescence du parasitisme, soit la réécriture d'articles sans apport créatif de celui qui réécrit. Le manque à gagner, ajoutent les éditeurs dans leur communiqué, est d'autant plus important à la lumière des sérieuses pertes de revenus causées par des acteurs technologiques internationaux tels que Google et Facebook, qui distribuent des contenus médiatiques. Les éditeurs craignent aussi pour la mise en place d'un modèle numérique payant durable. Ils plaident alors notamment pour une reconnaissance en leur faveur, comme dans l'audiovisuel, d'une présomption de cession de droits d'auteur sur l'ensemble des contenus.

Rappelons que l'AJP et la SAJ s'opposent fermement à cette hypothèse et réclament au contraire la suppression de ces présomptions de cession qui enlèvent aux journalistes toute possibilité de valoriser leurs droits.

## Comprendre les EGMI : un livre et une appli

Le caractère inédit des Etats généraux des médias d'information et la qualité des débats qui s'y déroulèrent ont incité le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à y consacrer un ouvrage de référence, en principe présenté à l'occasion de la Foire du livre, le 20 février à Bruxelles, et diffusé en librairie.

De son côté, l'AJP a rendu compte des débats en privilégiant le format long sur le site dédié. Elle a également développé une application interactive, qui synthétise un important volume de débats et de recommandations. On peut y naviguer par quatre entrées : les acteurs, les ateliers, les experts et les rapports. Les illustrations de l'interface sont signées Fifi, l'un des Coiffeurs pour Dames. Intitulée « Comprendre les EGMI » (illustration ci-contre), elle est accessible via : [www.ajp.be/egmi](http://www.ajp.be/egmi)

